



POURCIEUX

La voix aurélienne

www.pourcieux.fr

2013

Hiver 2013

19 Novembre 2012

Une demande de renouvellement d'autorisation d'exploiter la carrière et les installations de traitement de matériaux au lieu dit « Lamoureux » à Pourcieux, a été déposée le 20 janvier 2012 par la SAS Guintoli.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de donner un avis défavorable à cette demande.

*
**

Le Conseil Municipal est stupéfait du contenu de la motion proposée par Monsieur le Président de l'Association des Maires du Var le 20 octobre 2012 (non prévue à l'ordre du jour de cette assemblée) qui demande implicitement la création d'une L.G.V., sans aucune précision sur son tracé éventuel. Le Conseil municipal confirme son opposition formelle à la construction d'une nouvelle ligne LGV dans le Var où qu'elle soit prévue parce qu'elle est contraire à l'intérêt des varois, à la préservation de l'agriculture, au respect de l'environnement, et inopportune économiquement dans une conjoncture pour le moins difficile.

10 Décembre 2012

Le Conseil Municipal décide de modifier certains tarifs pour l'année 2013 :

Cimetière :

- Concession individuelle de 2m² pour inhumation en pleine terre pour une durée de 15 ans renouvelable 300,00 €.

- Concession de terrain pour caveau préfabriqué 4,20 m² pour une durée de 30 ans renouvelable 1 200,00 €.

- Concession de terrain pour caveau traditionnel 5 m² pour une durée de 30 ans renouvelable 1 400,00 €.

- Concession d'une case de columbarium pour une durée de 15 ans renouvelable 530,00 €.

Taxi :

- Droit de stationnement, par an et par emplacement 330,00 €.

Régie de Recettes :

- Photocopie ou impression format A4 recto couleur 0,50 €.

- Photocopie ou impression format A4 recto/verso couleur 1,00 €.

- Photocopie ou impression format A3 recto couleur 1,00 €.

- Photocopie ou impression format A3 recto/verso couleur 2,00 €.

- Extrait de Matrice Cadastre par relevé de propriété :

- pour l'administration 1,68 €.

- pour les particuliers 2,29 €.

*
**

Le nouveau projet de périmètre du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) prévoit la fusion de trois Communautés de Communes : Sainte Baume Mont Aurélien, plus la commune de Bras ;

Comté de Provence, sans la commune de Saint Antonin du Var ; Val d'Issole.

Le nouvel Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) comprendrait 28 communes et 88 454 habitants.

Après en avoir délibéré, le Conseil

Municipal :

- souligne que la structure intercommunale a un rôle essentiel dans la vie sociale et économique et doit être, de ce fait, appropriée au regard de ces nécessités ;

- constate que le nouveau projet de fusion de la communauté de communes Sainte-Baume Mont Aurélien avec les communautés de communes de Comté de Provence et Val d'Issole n'est pas pertinent avec la réalité d'une communauté solidaire et harmonieuse et qu'il ne pourrait se concrétiser que par une préparation en amont dans le cadre d'une étroite collaboration des instances des trois communautés de communes ;

- se prononce contre l'arrêté de projet de périmètre proposé par Monsieur le Préfet du Var, comprenant la fusion des trois communautés de communes : Sainte-Baume Mont Aurélien, Comté de Provence et Val d'Issole, plus la commune de Bras et sans la commune de Saint-Antonin du Var ;

- demande que soit maintenu en l'état le contour de la communauté de communes Sainte-Baume Mont Aurélien, sauf à y ajouter la commune de Bras qui en a exprimé le souhait, à défaut pour la commune de pouvoir bénéficier de l'opportunité offerte par la réforme des collectivités territoriales d'être rattaché à la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix, pour une réelle prise en compte de notre bassin de vie .

*
**

Joies et peines (depuis la parution du dernier bulletin)

Ils se sont unis : PAPAIN Alexis et FRISCIA Coralie le 03/11/2012.

Ils ont vu le jour : RENAULT Nolan né le 15/04/2012. MORISOT GARÉ Kylian né le 23/10/2012.

PHILIPART Charline née le 22/11/2012. ROBIER Julian né le 07/01/2013. GHEBICHE Sohane née le 12/01/2013. MAMESSIER Justin né le 23/01/2013. PELLEGRIN Mattéo né le 29/01/2013.

Is nous ont quittés : SIMON André le 05/10/2012. PERLES Joseph le 15/10/2012. GUICHET Yves le 12/11/2012. FOURNIER Camille le 14/11/2012. d'ESPAGNET Raphaële le 14/12/2012.

Le 11 janvier, vous avez été très nombreux à répondre à mon invitation pour la traditionnelle présentation des vœux du conseil municipal, à la salle des fêtes.

C'est un moment privilégié pour vous rencontrer, pour partager un moment convivial autour d'un verre, faire une rapide rétrospective sur l'année 2012 avant d'aborder sereinement l'année qui arrive.

Bien que l'année écoulée ait été plus calme en matière de travaux que les années précédentes, nous avons poursuivi la réalisation des projets et leur mise en service. Sans vouloir énumérer de façon exhaustive tout ce qui a été fait, je citerai principalement l'espace culturel de la Gare, qui comprend la médiathèque, la salle de danse, diverses salles et un parking attenant, la rénovation de la salle des fêtes, l'installation de conteneurs enterrés pour la collecte des déchets ménagers et du tri sélectif.

L'année 2012 a aussi été une année électorale importante avec le changement de majorité du Gouvernement et de l'Assemblée Nationale, ainsi que l'année des centenaires, avec les anniversaires de Madame Mallet, Monsieur Pintet, Madame D'Espagnet qui nous a malheureusement quittée le 14 décembre, et de la Cave Coopérative des Vignerons du Baou.

En ce qui concerne 2013, qui sera la dernière année de ce mandat, le conseil municipal poursuivra, comme prévu, son programme en s'attachant particulièrement à améliorer le cadre de vie du village, développer les espaces verts, améliorer les cheminements piétonniers et les déplacements des personnes à mobilité réduite.

De plus, nous avons déjà engagé la réflexion sur la réforme des rythmes scolaires pour sa mise en place à l'école communale, dès la prochaine rentrée scolaire, si possible.

En 2013, il y aura aussi d'autres « chantiers » à traiter comme notamment la mise en place de la carte des regroupements intercommunaux proposés par le préfet du Var, projet dont on est sûr qu'il ne va pas dans le sens de l'intérêt de notre commune et de ses habitants. Le conseil municipal devra aussi continuer à s'opposer fermement contre les graves atteintes à l'environnement projetées autour de Pourcieux, qui ne manqueraient pas de détruire irrémédiablement notre cadre de vie. Et bien sûr, encore insister auprès du Président du Conseil Général, conseiller général du canton, pour que soit enfin aménagés les giratoires sur la RDN7 et rénovée la RD 423, qui traverse le village.

C'est pour vous informer plus précisément, et directement, que le conseil municipal organisera une réunion publique avant l'été, à laquelle vous ne manquerez pas de participer, j'en suis sûr.

En tournant le dos au climat de découragement et de morosité qui prédomine actuellement et quelles que soient les difficultés que l'on pourra rencontrer, notre ambition est d'aller résolument de l'avant pour continuer à construire ensemble l'avenir de notre village dans la sérénité.

Pour 2013, soyons donc raisonnablement optimistes.

Le Conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter, à toutes et à tous, une excellente année 2013. Qu'elle vous apporte la santé, le bonheur et la paix pour vous permettre d'atteindre vos objectifs.

Jean-Raymond NIOLA.

Monsieur Gérard CAFARO à ouvert un débit de tabac au 2 rue de l'Église, nous lui souhaitons beaucoup de succès dans son entreprise.

Propriétaire d'un débit de tabac et d'un débit de boisson dans les bouches du Rhône, il y a quelques années, M. Cafaro s'était retiré des affaires mais son «désir de bouger» de son propre aveu, l'a poussé à ouvrir cet établissement.

Outre le débit de tabac on trouvera aussi à la vente, des journaux, des friandises et de la bimbeloterie. L'établissement propose également des services de photocopies et de fax.

On peut se procurer des jeux de «grattage», des boissons froides et chaudes et du pain le lundi pour palier à la fermeture de la

boulangerie et de la superette. L'établissement est ouvert tous les jours de la semaine grâce bien sûr à une large contribution familiale.

Commerce de proximité.

Nul doute que ce commerce à taille humaine, où l'on connaît le commerçant et où l'on est reconnu, renforcera les liens sociaux et dynamisera le centre du village, à l'instar des autres commerces existants.



** ** *



Les participants de la chorale de Pourcieux rassemblent leurs voix pour vous présenter toute une gamme de voeux. «Les cigales Provençales», chœur regroupant les petites chorales de Brue-Auriac, Salernes, Varages et

Pourcieux s'est retrouvé pour un concert d'une heure et demie le 14 décembre à la salle des fêtes, autour de la guitare de Patrick Ayala «leur chef», qui avait également préparé le vin chaud offert par la cave coopérative de Pourcieux. Fin d'année oblige, la tournée s'est achevée par des

chants de Noël et un florilège de chansons françaises. Si le cœur vous en dit, rejoignez nous le jeudi de 9h30 à 11h au Foyer sur la place, un nouveau répertoire vous attend.

Thérèse Moreddu

En attendant l'hiver

La commune s'est dotée de matériel pour lutter contre l'offensive de l'hiver: il s'agit d'une lame à neige et d'une saleuse tractée.

La lame à neige est adaptée sur un tracteur agricole et la municipalité a passé une convention avec Franck Cagiati, pour mettre en oeuvre cet engin en cas de nécessité.

Tout est donc prêt pour gérer les affres de l'hiver. Il ne reste plus qu'à attendre la neige et le verglas, mais personne ne semble trop pressé de les voir se manifester sur les axes communaux.

